

Une relation transatlantique renouvelée



Depuis 1994, l'Alliance atlantique incarne la relation stratégique entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Elle joue un rôle central dans la sécurité de l'Europe. Elle est essentielle à la sécurité de la France. Le Livre blanc jette les bases d'un partenariat stratégique renouvelé entre l'Europe et les Etats-Unis.

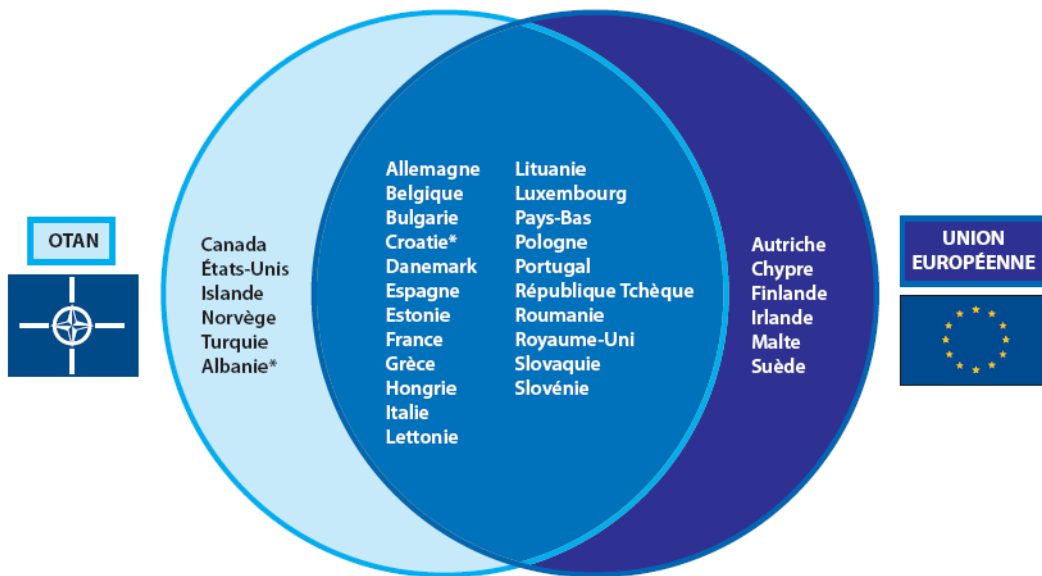
L'Union européenne et l'OTAN sont des organisations complémentaires

Le Livre blanc rappelle que l'OTAN et l'Union n'ont pas vocation à se concurrencer en matière de défense et de sécurité. Le Livre blanc écarte la tentation, fréquente, de procéder à une répartition, *a priori*, stricte et figée des missions de chacune des organisations. Les enjeux de sécurité, à l'ère de la mondialisation, sont tels, que chacune peut jouer son rôle, avec ses méthodes et ses moyens propres.

La complémentarité entre l'Union européenne et l'OTAN doit se nourrir de la valeur ajoutée respective des deux entités :

- **L'OTAN est l'organisation de défense collective qui unit l'Amérique du Nord à l'Europe, notamment face à des risques d'agression majeure. Mais elle doit aussi permettre de répondre à la diversité des menaces nouvelles concernant les alliés.**
- **Le caractère unique de l'Union européenne réside dans sa capacité à mobiliser la gamme complète des instruments de gestion des crises, militaires, humanitaires, diplomatiques, financiers, au service de la politique étrangère et de sécurité commune. L'Union européenne ne doit pas être considérée comme l'agence civile de l'OTAN. Elle doit être un acteur à part entière de la gestion des crises.**

Pays membres de l'UE et de l'OTAN en 2008



* Adhésions en cours

L'OTAN doit poursuivre son adaptation aux évolutions stratégiques internationales

Le Livre blanc constate que, **depuis le précédent Livre blanc, l'OTAN a considérablement évolué** : élargie à 26 voire bientôt 28 ou 29 membres, elle développe les opérations multinationales, elle a tissé des partenariats avec des pays dans de nombreuses régions du globe et a commencé à restructurer son organisation pour s'adapter aux nouvelles formes de conflits. Ces évolutions s'accompagnent cependant de difficultés, liées au débat sur la définition des missions, sur l'élargissement et sur le manque de moyens humains et en équipements pour assumer les opérations.

Le Livre blanc propose que le débat à venir relatif à la rénovation de l'OTAN soit guidé par trois objectifs :

- Parvenir à une analyse commune des nouvelles menaces entrant dans les missions de l'Alliance ;
- Définir un meilleur partage des responsabilités entre Américains et Européens ;
- Accentuer la rationalisation de la planification et des structures de commandement.

Le Sommet du 60^{ème} anniversaire de l'Alliance, qui se tiendra à Strasbourg et Kehl en avril 2009, permettra de lancer ce débat.

L'évolution de la relation entre la France et l'OTAN

Le Livre blanc observe qu'il existe un déficit de connaissance sur ce qu'est aujourd'hui la position de la France dans l'OTAN. Il rappelle que la France est membre de l'OTAN depuis sa création et n'a jamais cessé de l'être.

En 1966, la France avait pris ses distances vis-à-vis de la seule structure militaire intégrée sans pour autant modifier son statut de membre de plein droit, siégeant au Conseil Atlantique Nord qui est l'instance de décision de l'OTAN et dans laquelle les décisions se prennent par consensus. Sa voix a donc toujours été présente au sein de l'Alliance.

Depuis 1994, la présence de la France s'est accrue dans l'ensemble des structures alliées et s'est concrétisée, à partir de 1995, par la décision de siéger lors des réunions des ministres de la défense de l'OTAN et, au Comité militaire, d'occuper pleinement son siège, alors qu'elle n'y avait plus qu'un rang d'observateur. Aujourd'hui, la France n'est donc plus absente que de deux instances : le Comité des plans de défense et le Groupe des plans nucléaires. Une centaine d'officiers français est d'ailleurs présente, sous un statut particulier, dans les structures de commandement de l'Alliance.

L'engagement de la France dans les opérations extérieures conduites par l'OTAN est considérable. Plus de 4000 militaires français sont présents dans des opérations conduites par l'OTAN, l'opération au Kosovo est actuellement commandée par un général français et, en juillet 2008, plus de 7000 hommes seront en outre en alerte dans le cadre de la Force de réaction de l'OTAN (NRF), auxquels s'ajouteront des capacités aériennes, navales et de commandement.

Quarante ans après le retrait de la France de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, compte tenu de l'évolution de la situation en Europe, de la nature des menaces et des mutations de cette organisation, il apparaît légitime de s'interroger, non sur la pertinence des principes d'indépendance, mais sur celle de leur traduction institutionnelle dans l'Alliance.

Le Livre blanc :

- **souligne que la situation en Europe a profondément évolué depuis 1966 ; 21 membres de l'OTAN sont membres de l'Union européenne et ont souscrit, avec nous, des engagements au titre de l'Europe de la défense ;**
- **affirme notre détermination en faveur d'une Europe unie et cohérente en matière de défense ;**
- **estime que notre positionnement actuel manque de clarté et doit évoluer pour favoriser notre objectif européen, parallèlement à la progression de l'Europe de la défense elle-même ;**
- **considère qu'un nouveau rapprochement avec la structure de commandement de l'OTAN devrait s'effectuer dans le respect des principes fondamentaux de notre défense, à savoir :**

- le maintien d'une pleine liberté d'appréciation des autorités politiques françaises :
 - elle résultera notamment de la priorité que le Livre blanc accorde au renseignement et à certaines capacités de défense qui renforcent notre autonomie stratégique (dissuasion, missiles de croisière, alerte avancée) ;
 - une pleine participation de la France à l'OTAN n'implique aucune automaticité dans l'envoi de nos troupes dans les interventions de l'OTAN ;
- l'indépendance nucléaire totale de la France, aussi bien en termes de capacités que de stratégie ; même si nos forces nucléaires contribuent à la dissuasion globale de l'Alliance et à la sécurité de l'Europe ;
- la liberté d'engagement de nos forces ; en particulier aucune force française ne sera placée, en temps de paix, en permanence sous le commandement de l'OTAN.

Organisation de l'OTAN

